

SEANCE DU 31 AOUT 2015 : DELIBERATION N° 312

***Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées***

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel. : 03.27.53.75.32

*Réf. : **CL/JR/IT/VD***

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 24 AOUT 2015

L'an deux mille quinze, le TRENTE ET UN AOUT à 18 h

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : **A. DECAGNY** - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - ~~Y. ZUMSTEIN~~ - ~~C. DEMUYNCK~~ - J.PAQUE - ~~J. MICHAUX~~ - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - ~~F.LEFEBVRE~~ - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J.-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - ~~M.P.ROPITAL~~ - C.DI POMPEO--S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - **Christian DEMUYNCK** (à Nicolas LEBLANC)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) - **Frédéric LEFEBVRE** (à Corine DEMOUSTIER)

Marie-Pierre ROPITAL (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSES :

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI (absent pour les questions **14 et 14 bis**)

Jean-Yves HERBEUVAL (absent pour les questions **14 et 14 bis** et à partir de la question **n° 31**)

Sylvie ZATAR (absente pour les questions **16 à 18**)

Naghieb REFFAS (absent pour la question **n° 19**)

Corine DEMOUSTIER et Medhi GAMRA (absents pour les questions **n° 30 et 31**)

SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 1 : Maintien de Monsieur Abdelhakim NEZZARI, Onzième Adjoint au Maire, dans ses fonctions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-21, L.2122-2, L.2122-18 et L.2122-20,

Vu la délibération n°1 en date du 06 avril 2014 fixant le nombre d'Adjoints au Maire à 11,

Vu le Procès-Verbal d'élection du Maire et des Adjoints en date du 6 avril 2014 proclamant Monsieur Abdelhakim NEZZARI, Onzième Adjoint au Maire,

Vu l'arrêté municipal n°1427/2014 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Abdelhakim NEZZARI, Onzième Adjoint au Maire,

Vu l'arrêté municipal n°1743/2015 portant retrait de délégation de fonctions et de signature à Monsieur Abdelhakim NEZZARI, Onzième Adjoint au Maire,

Considérant que lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un Adjoint, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions.

Considérant qu'afin de ne pas créer d'incidence sur le sens du vote et conformément au parallélisme des formes, il convient d'organiser le vote à bulletin secret.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal de :

- Se prononcer pour ou contre le maintien dans ses fonctions de Monsieur Abdelhakim NEZZARI, Onzième Adjoint au Maire.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Ne maintient pas** Monsieur Abdelhakim NEZZARI dans ses fonctions de Onzième Adjoint au Maire.

Résultat des votes :

39 INSCRITS / 29 BULLETINS

Contre : 26 / Pour : 1 / Blanc : 2

N'ont pas participé au vote :

Maubeuge Toujours / X DUBOIS et C SAVAUX / Maubeuge Bleu Marine

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY